

A PROPOS DES ENONCES SANS VERBE: LES ENONCES REPONSES

Une longue tradition nous a amenés à analyser les énoncés sans verbes, qu'on appelle souvent "phrases non verbales", comme des formes elliptiques d'énoncés verbaux. Je voudrais m'intéresser ici plus particulièrement à un type d'énoncé sans verbe, celui qu'on trouve dans la réponse à une question posée par un élément QU-, dite parfois "question partielle". Dans un exemple comme:

- Qu'a-t-il rapporté ? - Une statue.

"une statue" est un énoncé réponse, qui ne comporte pas de verbe apparent. La tradition l'analyse comme un énoncé verbal qui aurait subi une ellipse:

- (Il a rapporté) une statue.

Ce traitement de la "phrase sans verbe" est tellement banal, et satisfait si bien l'interprétation immédiate, surtout dans ces cas particuliers de l'énoncé réponse, qu'il semble qu'il n'y ait pas grand chose à en dire. Cependant, cette analyse si simple a pu être mise en doute¹; elle se révèle peu naturelle face à des données un peu plus "compliquées" que l'exemple cité; il semble qu'il existe des contraintes qui ne sont pas compatibles avec cette simplicité de la démarche, donc qu'il existe, pour ce type d'énoncés réponses, des structures plus fortes qu'il n'apparaît à première vue. On est en droit de penser que, s'il faut faire la "restitution" d'un verbe effacé, cette restitution doit prendre des formes plus raffinées, qui diffèrent de ce qu'on entend habituellement par la procédure d'"ellipse".

Je voudrais présenter ici quelques réflexions à ce propos. Comme le problème posé concerne non seulement les réponses, mais d'autres types d'énoncés sans verbe, je mentionnerai une série d'autres exemples, pour

1. On trouve un état de la question dans le recueil de Ferenc Kiefer (ed.), 1980, *Questions and Answers*, Dordrecht/Boston, D. Reidel.

lesquels on a souvent remarqué, comme pour les énoncés réponses, qu'il y avait des phénomènes de "focalisation". J'essaierai de montrer que ces "focalisations" ne sont pas seulement des effets pragmatiques, mais des procédés proprement syntaxiques, qui rendent plus complexes qu'on ne pourrait le penser les solutions dites d'"ellipse du verbe".

Les analyses habituelles par ellipse, se fondant sur un principe d'économie, proposent de restituer et d'effacer un verbe; je distinguerai deux cas.

Le premier, que je développerai ici, est celui qu'on voit dans les énoncés réponses et quelques autres exemples, où l'on peut définir un type très particulier d'"ellipse", que je proposerai d'appeler non pas ellipse mais "raccourcissement", en suivant en cela certaines analyses de "reduced forms"¹; toutes sortes de lexèmes verbaux sont concernés par ce phénomène de raccourcissement.

Le deuxième auquel je ferai rapidement allusion, est celui où la tradition voit l'ellipse d'un verbe "être" (ou d'un verbe dit d'existence); c'est un cas syntaxiquement très différent, où il semble qu'il s'agisse moins d'ellipse que de reconstruction du verbe lexical "le plus probable".

1. L'ENONCE AUTONOME

Il existe dans les grammaires françaises des rubriques mentionnant des constructions, assez hétéroclites, qui forment des énoncés autonomes, et qui n'ont pas de verbe recteur².

On les a généralement regroupées d'après cette caractéristique négative d'"absence de verbe" en les désignant de différents noms: phrases non verbales, "a-verbales", phrases elliptiques, constructions nominales, prédicats non verbaux, "monorèmes" (De Boer), etc. Elles sont également mentionnées dans divers chapitres, à propos des phrases exclamatives, des coordinations de phrases, des questions-réponses, des locutions ou des proverbes, et, dans les chapitres de rhétorique, à propos des différentes sortes de brachylogies.

La caractéristique importante est qu'il s'agit d'énoncés "autonomes".

1. Voir en particulier S.C. Dik (1980), R. Declerck (1988).

2. Certaines de ces constructions contiennent un verbe conjugué, comme par exemple dans les tournures relatives: "votre broche qui se détache!"; mais le dispositif syntaxique fait que ce verbe conjugué n'y apparaît pas comme verbe recteur mais comme verbe régi dont le recteur serait "absent".

1.1. DEFINITION DE L'ENONCE AUTONOME

On sait qu'il n'est pas facile de donner une définition de l'autonomie, et que les syntacticiens se déchargent souvent du problème sur les spécialistes de l'intonation, en espérant qu'une réponse nette peut être donnée par des caractéristiques intonatives. C'est ce que je ferai ici, en utilisant les caractéristiques fournies par un spécialiste de l'intonation qui a travaillé avec notre cadre syntaxique, P. Mertens (1990: 173):

“Le premier phénomène est l'intonation de fin de phrase. On vérifiera facilement dans les exemples donnés que la présence des tons B-B- ou HB-¹ provoque un effet de fin d'énoncé [...]. Les groupes intonatifs que [ces tons] terminent ne peuvent jamais être regroupés avec le groupe suivant”.

On voit qu'elles reposent sur une base empirique d'intuition, celle de “l'effet de fin d'énoncé”. Nous nous en tiendrons à cette intuition, vérifiable semble-t-il, par des mesures quantifiées, et nous considérerons comme acquise la notion d'énoncé autonome (par ailleurs couramment admise dans la pratique de la ponctuation par “point final”).

Dans les exemples suivants, tirés des recueils de français parlé du G.A.R.S., les “réponses” aux questions, comme:

“une statue, sept, en quarante, à côté de Munster, dans des tournois, plutôt mal sur le coup, peu, la journaliste”,

sont des énoncés autonomes du point de vue intonatif. (Question et réponse sont fournies aussi bien par des locuteurs différents que par un seul et même locuteur, comme dans les exemples de 5 à 8):

1. L1 - qu'est-ce qu'il a rapporté
L2 - une statue (Cl V 90, 8)
2. L1 - et vous étiez combien
L2 - sept (oral, Coste 4, 6)
3. L1 - c'était vers quelle époque ça
L2 - eh en quarante - pendant la guerre de quarante (id., 21, 7)
4. L1 - et c'est où ça
L2 - à côté de Munster (id., 13, 11)

1. Les notations B-B- et HB- sont à lire comme des notations d'une syllabe accentuée, composée de deux mores, avec, dans le premier cas deux fois un ton “bas extrême” et dans le deuxième cas un ton haut et un ton bas extrême.

5. vous pouvez quand même rencontrer des joueurs et où ça - dans des tournois (Oral, Billy 82, 3)
6. comment il a réagi - euh plutôt mal sur le coup (St 90, 67, 4)
7. mes enfants qu'est-ce qu'ils avaient eu à manger - peu (Albert 1, 6)
8. qui est-ce qui fait le montage - la journaliste (Reumaux 167, 13)

1.2. INTERPRETATION GRAMMATICALE DE L'“AUTONOMIE”

Nous avons cherché à donner un statut plus grammatical à l'énoncé autonome, au niveau de ce que nous avons appelé la “macro-syntaxe”¹, en calculant comment il peut se combiner avec d'autres éléments, à l'intérieur d'un énoncé qui l'englobe. Nous l'avons défini comme un “noyau”, capable de fonctionner seul ou accompagné d'autres éléments qui se placent avant et après, avec des caractéristiques intonatives et sémantiques. Dans l'exemple qui suit, le noyau “pas question” est accompagné d'un élément qui le précède et d'un autre qui le suit:

- il a beau supplier, **pas question**, car j'en ai assez vu

Des éléments comme “oui, non, d'accord, pas question, tant pis, tant mieux” forment toujours des noyaux, et ne peuvent avoir que ce statut; d'autres éléments, syntagmes nominaux, adjectivaux, verbaux, prépositionnels, dotés de divers fonctionnements, peuvent avoir celui de noyau; c'est le cas pour “intéressant” dans:

- Finalement, vu l'importance de l'enjeu, **intéressant**, la Patagonie.

Ces éléments noyaux se définissent par opposition aux éléments qui portent des marques de dépendance les empêchant de fonctionner comme noyaux autonomes, comme par exemple “il a beau...”, “...car j'en ai vu assez”, “comme il était myope...”.

Les énoncés réponses, même s'ils semblent dépendre sémantiquement d'un verbe qui les précède, sont à considérer formellement comme des noyaux, à la fois sur le plan intonatif et sur le plan de la macro-syntaxe. La réponse “intéressant” serait un noyau dans:

- Comment était-ce, la Patagonie ? - **Intéressant**.

1.Cf. *Le français parlé, Etudes grammaticales* (1990), p. 114-115 et 127-129.

2.1. L'ANALYSE DES ENONCES REPONSES AVEC RESTITUTION D'UN VERBE SOUS-JACENT

Dans une séquence de question-réponse, comme:

- Qu'est-ce qu'il a rapporté ? - Une statue,

on analyse généralement la réponse comme un énoncé elliptique; il s'agirait d'un énoncé verbal dont on aurait effacé tous les éléments "inutiles", pour ne garder que ce qui correspond lexicalement à la question¹. On pose généralement une restitution du type suivant:

- Qu'est-ce qu'il a rapporté ? - (Il a rapporté) une statue.

La réponse, formée d'un énoncé non verbal, est donc, très généralement, analysée comme un morceau d'énoncé verbal, et reçoit, de ce fait, une fonction par rapport au verbe restitué; dans l'exemple, "une statue" est analysé comme le complément du verbe restitué, "j'ai rapporté" dans:

- "(il a rapporté) une statue".

Que l'interprétation de l'ensemble fasse nécessairement appel au verbe lexical de la question est sans doute peu contestable. Pour que l'ensemble question-réponse soit acceptable, il faut que la réponse puisse entrer dans le paradigme d'un élément régi par le verbe de la question; ici le paradigme complément de "rapporter" est annoncé par l'élément interrogatif "qu'est-ce que", (ou "que" dans "qu'avez-vous rapporté"). L'énoncé de réponse doit faire partie de ce paradigme; un terme comme "hier" n'en ferait pas partie. On jugerait inacceptable une suite comme:

- qu'est-ce qu'il a rapporté ? - Hier,

parce que "hier", qui forme un complément possible pour le verbe "rapporter", ne figure pas dans le paradigme annoncé par la question en "qu'est-ce que".

Mais, pour cette analyse par restitution de l'énoncé verbal de la question, une chose est contestable: c'est la forme supposée de l'énoncé verbal. Dans presque tous les ouvrages que j'ai pu consulter, on postule que l'énoncé restitué a une forme d'énoncé canonique, de type: sujet +

1. A une certaine époque, on enseignait aux enfants dans les écoles à ne jamais faire une réponse "incomplète", comme "une statue", mais à toujours rétablir, dans la réponse, le verbe mentionné dans la question, selon le schéma d'une "phrase assertive".

verbe + complément. C'est-à-dire qu'il aurait une forme "déclarative", celle qu'aurait la question si précisément ce n'était pas une question. En réponse à la question:

- Qu'a-t-il apporté ?

on aurait un énoncé verbal sous la forme:

- Il a apporté cela

Ainsi, *Le Bon usage* (§ 217) glose l'échange de question-réponse par une construction verbale dont la forme canonique n'est pas mise en doute:

- Où est-il ? Chez sa mère (= il est chez sa mère)

2.2. LA NOTION DE "REPONSE FOCALISEE"

On a souvent fait remarquer que l'énoncé réponse sans verbe avait une forme de "relief" que l'on ne retrouvait pas aisément quand on restituait un verbe. Dans un ouvrage récent qui tient compte d'une importante bibliographie sur ce sujet, S. Rémi-Giraud (1991: 53) écrit:

"Cette réponse, dans sa forme stricte, se présente comme une phrase déclarative marquée par l'intonation descendante, qui apporte le constituant manquant (en lexicalisant le contenu du constituant indéterminé) et fait l'ellipse du reste de la phrase:

- Qui dort ? Pierre.

- Pourquoi a-t-il fait cela ? Pour nous faire plaisir.

- Comment a-t-il réussi ? En travaillant.

Cette ellipse s'explique par le fait que, par rapport au constituant lexical qui représente l'apport dynamique *actuel* de la réponse [...] le reste de la phrase ne constitue que le support statique *mémoriel* dont on peut faire l'économie".

L'auteur ajoute cependant dans une note (p. 54) quelques éléments de réflexion sur ce qui se passerait dans "le reste de la phrase", au cas où ce reste ne serait pas effacé:

"La reprise intégrale de la phrase est toutefois possible mais s'accompagnerait d'une prosodie de mise en relief du constituant lexical [...] et de mise en retrait du reste de la phrase: *Pierre* dort. Il a fait cela *pour nous faire plaisir* - signalant ainsi le "décrochement" du constituant actuel par rapport au constituant mémoriel (en d'autres termes, du rhème par rapport au thème)".

Comme le laisse entendre la note de S. Rémi-Giraud, la réponse sans verbe a généralement été analysée comme un élément doté d'une "focalisation". Que faut-il entendre par là ? La définition, adoptée par de nombreux courants linguistiques, y compris la grammaire générative, en est généralement donnée dans le plan de la pragmatique, avec des arguments intonatifs. Pragmatiquement, le "focus" serait, comme le rappelle A. Zribi-Hertz (1990: 112), une "portion d'énoncé qui contient l'information nouvelle, ou non prédictible, au sein du contexte discursif". Voilà qui convient très bien à la réponse: information nouvelle, et en principe non prédictible puisqu'elle fait l'objet d'une demande d'information. L'intonation, dans l'énoncé sans verbe, est celle d'un morceau d'énoncé "autonome", et si l'on veut tenir compte de cette autonomie dans l'énoncé à verbe restitué, il faut admettre que la partie formant réponse, par exemple "Pierre" dans "Pierre travaille", serait marquée par une certaine forme d'autonomie, ou de "relief".

2.3. INTERPRETATION SYNTAXIQUE DE LA FOCALISATION.

Nous pensons qu'on peut donner un fondement proprement syntaxique à ce phénomène, du moins dans le cas de l'énoncé réponse, et qu'on peut ainsi éviter de faire une rupture dans l'analyse entre syntaxe et pragmatique.

En effet, on sait qu'une construction verbale se prête à différents "dispositifs", qui ont pour effet de donner un statut privilégié à l'un des éléments construits par le verbe, et de le mettre par là-même en position de "focus". Une construction verbale comme:

Pierre a rapporté de là-bas une statue

constitue un noyau autonome, lorsqu'elle est donnée sous cette forme de dispositif direct (ou, comme on l'a dit parfois, sous forme "liée"); aucun des éléments construits par le verbe n'y a un relief syntaxique particulier. Mais des dispositifs comme l'antéposition d'un complément, l'extraction, ou la pseudo-clivée, ont pour effet de distinguer syntaxiquement et intonativement un des éléments régis, dans une position privilégiée, en lui donnant un certain "relief syntaxique", sans que les relations fondamentales qui le relient au verbe soient affectées. Ce serait le cas pour le complément *une statue* dans les différents "dispositifs" suivants:

- une statue, Pierre a rapporté de là-bas
- c'est une statue, que Pierre a rapportée de là-bas
- ce que Pierre a rapporté de là-bas, c'est une statue.

Dans ces trois cas, on peut dire du complément “une statue” qu’il a une position focalisée.

2.4. PROPOSITION POUR L'ANALYSE DU VERBE RESTITUE

Plusieurs indices laissent penser que, si l'on pose pour l'énoncé réponse l'existence d'un énoncé verbal sous-jacent à restituer, il vaudrait mieux envisager de lui donner une forme où la réponse puisse apparaître dans une position nettement focalisée, c'est-à-dire dans un dispositif de construction verbale qui lui donne un statut privilégié. Nous proposerions de mettre en rapport non pas le couple question-réponse a et b, mais le couple a et c:

- a. Qu'a-t-il rapporté ?
- b. Il a rapporté une statue.
- c. Une statue, il a rapporté.

La forme d'énoncé invoquée en c correspond à un dispositif de la construction verbale fréquemment attesté en français, c'est la position “avant verbe” des compléments, qu'on dit souvent “focalisés” par cette position. La douzième édition du *Bon Usage* de Grevisse (§ 290) en cite des exemples littéraires¹, attestés “moins rarement que ne le disent certains grammairiens”². On sait qu'il s'agit d'une tournure très anciennement installée dans la langue française (avec des changements morpho-syntaxiques que décrit P.Skarup, 1975). Nous en avons cité de nombreux exemples recueillis dans les corpus de français parlé³, en insistant sur le fait que ce dispositif présente une particularité intonative marquée: intonation à accent final sur le complément antéposé, qui est par là-même un “noyau”, et intonation post-finale (de “postfixe”) sur la partie verbale qui suit:

- un verre de sangria par personne ils donnaient
(oral, Mousset A, 22,8)
- à mourir des discussions entre femmes on avait
(oral, Lash 937)

1. Grevisse cite, parmi les exemples d'auteurs reconnus, de R. Rolland : “Une seule chose il voyait : la divine bonté de son sourire compatissant”, et de J. Giono : “Treize ans, elle avait”.

2. Frédéric Sabio me signale qu'il y en a un grand nombre dans les romans de R.Forlani, comme par exemple dans *Ma chatte, mon amour*, 1990:

- “Je n'écris pas scientifiquement. Amoureusement, j'écris” (p. 25) - “Le bon dieu sans confession on lui donnerait” (p. 63) - “Même un iceberg ça ferait fondre” (p. 63).

3. Cf. *Le Français parlé*, *Etudes grammaticales*, 1990, p.57-58 et 142-143.

- deux justificatifs de domicile il me faut (oral, Mascolo 3)
- dix francs il manque (oral, une serveuse 08/91)
- pas moyen de se mettre ailleurs - mais sourds après on était tu vois -
pourtant j'avais mis j'avais un casque (Reumaux 126, 5)

Le même phénomène de mise en relief syntaxique et de “focalisation” existe pour le sujet, marqué par certains phénomènes morpho-syntaxique et par l’intonation, sans que, en ce cas, la position “avant verbe” puisse suffire à l’indiquer; c’est par exemple la forme du sujet “lui”, ou la forme négative de “pas tout le monde”, qui, avec l’intonation, le signalent dans les exemples suivants:

- lui était venu nous voir au moins (CL 4,89)
- pas tout le monde s'appelle Paul Newman (AG).

Nous considérons qu’il s’agit d’un phénomène suffisamment bien attesté pour qu’on puisse l’invoquer dans un raisonnement syntaxique.

Dans ce dispositif, l’élément syntaxiquement distingué, en tête de la construction, a de toute façon, qu’il y ait un verbe ou non, un statut de noyau; dans “dix francs il manque”, le complément “dix francs” a une autonomie syntaxique et intonative de noyau, et certainement une valeur pragmatique de “focus”; le reste de la construction verbale, “il manque” a le statut d’un “postfixe”, qui suit l’intonation finale du noyau; c’est cette partie verbale qui pourrait “s’effacer”. A une question comme “Combien il manque?”, on pourrait fournir deux sortes de réponses, avec verbe ou sans verbe, qui aurait dans les deux cas pour noyau le complément “dix francs”:

- combien il manque ?
- dix francs (il manque).

Dans les énoncés-réponses dont il est question ici, on dira que l’effacement, s’il faut en poser un, se ferait à partir de c:

- c . Une statue (il a rapporté)

et non à partir de b:

- b . (Il a rapporté) une statue.

2.5. ARGUMENTS POUR ETAYER CETTE PROPOSITION

2.5.1. Les réponses en "c'est X"

On note que, pour des questions portant sur le sujet, il y a des réponses en "c'est X":

- qui a dit cette chose-là - **ça doit être lui encore** (CLV 54,7)
- "Qui a cassé le vase de Soissons ? - **C'est pas moi.**"
(cité par C.Kerbrat-Orecchioni 1991: 16)

Cette réponse de type "c'est X" constitue typiquement un noyau, au niveau macro-syntaxique. Si l'on restitue un verbe pour cette forme d'énoncé réponse, on doit le faire avec un dispositif d'extraction, sinon on ne voit pas bien comment on pourrait justifier la présence de "c'est", ou "ce doit être":

- ça doit être lui encore (qui a dit cette chose-là)
- c'est pas moi (qui ai cassé le vase de Soissons).

Pourtant la question ne comportait pas une extraction; ce n'était pas "c'est qui qui a dit cette chose-là", "c'est qui qui a cassé le vase". Donc le verbe que l'on restitue dans la réponse n'a pas ici le même dispositif que le verbe de la question. Il a un dispositif, marqué par "c'est", qui impose de poser un statut syntaxique privilégié pour l'élément de réponse, dans une position qui correspond à ce que l'on appelle une focalisation.

La réponse en "c'est X" semble avoir des affinités particulières avec le sujet. Il serait beaucoup plus difficile de l'imaginer avec des compléments, et je n'en ai trouvé aucun exemple¹:

- qu'a-t-il rapporté - (?) c'est une statue
- qui avez-vous rencontré - (?) c'est Pierre
- où a-t-il vécu le plus longtemps - (?) c'est en Angleterre
- quand pars-tu - (?) c'est lundi

Pour la réponse sur le sujet, "c'est X" peut être analysée comme une forme raccourcie de l'extraction², comme on en trouve fréquemment

1. Sans pouvoir en donner une explication satisfaisante, je note que la réponse en "c'est X" portant sur un complément du verbe est bien meilleure si elle est accompagnée par des verbes comme "penser" ou "croire": "quand est-il arrivé - ? Je crois que c'était lundi"; "Que veut-il acheter ? - Je pense que c'est une statue".

2. L'analyse en "reduced clefts" a été proposée par de nombreux linguistes pour l'anglais, par exemple M.A.K. Halliday 1967, Dik 1980.

dans d'autres situations syntaxiques, par exemple dans les contrastes de modalités¹:

- c'est pas lui qui m'a répondu c'est monsieur (Bus E 54,5) (c'est monsieur... qui m'a répondu),
- c'est pas moi qui l'ai fait c'est c'est un un copain (Arlaud C62,1,2)
- c'est elle qui a passé l'examen c'est pas moi (Castagné C63,4,16)
- à ce niveau c'est pas la plus grosse qui gagne c'est la plus travailleuse (C15,155,8)

L'existence d'une forme courte d'extraction dans certains énoncés réponses est un indice intéressant pour montrer que le verbe à restituer n'est pas à agencer de la façon simple qu'on envisage dans les explications par ellipse.

2.5.2. Un autre argument est fourni par les couples de question-réponse qui comportent un superlatif de type quantifieur². A une question qui comporte un élément QU- et un superlatif comme "le plus", "le mieux", on ne peut pas fournir de façon naturelle un énoncé verbal de réponse qui serait construit selon un dispositif lié, et sans effet de focalisation³:

1. Qui a reçu le plus de cadeaux ?
1' (?) J'ai reçu le plus de cadeaux
(?) il a reçu le plus de cadeaux
2. Où avez-vous connu le plus d'amis ?
2' (?) J'ai connu le plus d'amis à Paris
3. Où a-t-il vécu le plus longtemps ?
3' (?) Il a vécu le plus longtemps en Angleterre
4. Qui aimes-tu le mieux, ta maman ou ton papa ?
4' (?) J'aime le mieux mon papa
5. A qui vous confieriez-vous le plus facilement ?
5' (?) Je me confierais le plus facilement à Pierre

1. M.-L. Hennequin a rassemblé un grand nombre d'exemples de ce type pour sa thèse en cours.

2. Cf. Barbaud Ph., 1976.

3. On trouve, dans un dispositif lié, et sans effet de focalisation, d'autres types de superlatifs en "le (la, les) plus + adjectif", ou "le meilleur, la meilleure", comme dans: "j'ai pris la plus grande, j'ai choisi le cadeau le plus cher, je me souviens des meilleurs moments". A la différence de ceux dont il est question dans cette argumentation, ces superlatifs sont intégrés à un des éléments de valence du verbe:

Ces questions à superlatif peuvent cependant bien recevoir une réponse non verbale:

1. Qui a reçu le plus de cadeaux ? - Lui, moi.
2. Où avez-vous connu le plus d'amis ? - A Paris.
3. Où a-t-il vécu le plus longtemps ? - En Angleterre
4. Qui aimes-tu le mieux ? - Mon papa.
5. A qui vous confieriez-vous le plus facilement ? - A Pierre.

Si l'on veut restituer une partie verbale qui aurait été effacée, on ne peut le faire qu'avec une construction qui singularise syntaxiquement l'élément de réponse, et le présente donc dans une position focalisée; cela peut se faire soit avec un dispositif d'antéposition, soit avec le dispositif d'extraction en "c'est...que/qui..."¹:

1. Qui a reçu le plus de cadeaux ?
Lui, a reçu le plus de cadeaux
C'est lui qui a reçu le plus de cadeaux
2. Où avez-vous connu le plus d'amis ?
A Paris, j'ai connu le plus d'amis
C'est à Paris que je connais le plus d'amis
3. Où a-t-il vécu le plus longtemps ?
En Angleterre, il a vécu le plus longtemps
C'est en Angleterre qu'il a vécu le plus longtemps
4. Qui aimes-tu le mieux ?
Mon papa, j'aime le mieux
Mon papa que j'aime le mieux
5. A qui vous confieriez-vous le plus facilement ?
A Pierre, je me confierais le plus facilement
C'est à Pierre que je me confierais le plus facilement.

Comme ces exemples de questions et réponses obligent à poser une restitution de verbe avec un dispositif verbal qui singularise une position syntaxique (et par là même la focalise), il serait sans doute peu économique de prendre ici cette solution, et d'en prendre une autre pour les cas semblables à "Qu'a-t-il rapporté ? - Une statue", où il n'y a pas de superlatif en jeu.

L'argument des réponses en "c'est X" et des réponses à un superlatif semble suffisant pour justifier la proposition de départ: le verbe à restituer ne peut pas être conçu selon un dispositif direct, lié, mais comme

1. On peut aussi avoir des constructions en "voici, voilà", "Celui que j'aime le mieux, c'est mon papa".

un dispositif qui singularise syntaxiquement l'élément de réponse, et lui donne la possibilité de fonctionner comme un énoncé noyau.

3. LE PHENOMENE DU "RACCOURCI"

3.1. DEFINITION DU "RACCOURCI"

En décrivant jusqu'ici le problème du verbe à restituer, je me suis préoccupée de l'équivalence entre l'énoncé non verbal et l'énoncé verbal qu'on pouvait reconstituer. Je n'ai pas examiné le phénomène inverse, que l'on nomme généralement "ellipse" ou "effacement" du verbe, et qui sera présenté ici comme un phénomène de "raccourci syntaxique".

Il semble utile en effet de faire une différence entre "ellipse" et "raccourci". On parlera de "raccourci" dans les cas où la séquence syntaxique attestée, par exemple la réponse sans verbe, "une statue":

- qu'a-t-il rapporté ? une statue

ou la forme courte de l'extraction, "c'est un copain":

- c'est pas moi qui l'ai fait, c'est un copain

peut être prolongée, sans aucune déformation syntaxique, par une séquence plus longue, à laquelle elle est jugée équivalente dans un contexte donné:

- qu'a-t-il rapporté ? une statue
une statue il a rapporté

- c'est pas moi qui l'ai fait, c'est un copain
c'est un copain qui l'a fait.

Ce rapport entre séquence courte et séquence longue doit pouvoir se retrouver de façon systématique dans des situations analogues. On serait dans le même cas que celui des troncations de mots, comme "ciné" et "cinéma", "deuche" et "deux-chevaux". C'est un rapport que Z. Harris (1972) avait proposé d'exploiter avec la notion d'effacement du "mot adéquat" ("zeroing of appropriate word", 1972:133)

Cette notion de raccourci est intéressante dans la mesure où elle permet de contrôler les relations que l'on pose et d'éviter un usage aveugle de restitutions et d'effacements, comme cela a souvent été le cas pour

l'ellipse¹. La relation entre la séquence courte et la séquence longue ne concerne pas seulement le lexique; il ne s'agit pas seulement, comme dans l'ellipse "à l'aveugle", de restituer le lexème verbal "il a rapporté" ou "il l'a fait" qui serait en commun à deux constructions; la relation entre forme courte et forme longue, telle qu'on la propose ici, est une relation syntaxiquement définie.

3.2. AUTRES EXEMPLES DE RACCOURCIS

Pour soutenir l'idée que les énoncés réponses sont analysables par le procédé de "raccourci" syntaxique, on peut citer des exemples de raccourcis dans d'autres situations.

3.2.1. J'ai déjà cité les dispositifs d'extraction. On trouve des exemples d'extraction du sujet et de différents compléments, dans des énoncés qui présentent une forme longue en premier lieu et ensuite une forme courte (souvent avec un contraste de modalités entre les deux):

- c'est le maître qui l'avait apporté ou c'est les élèves (PC 7,111)
- c'est l'Europe qu'on fait pour l'instant - oui - c'est l'Europe de la technologie (Anton 16, 13)
- "C'est pas un billet d'humour que je vais épingle à la porte de ma loge, aujourd'hui c'est un billet d'humeur" (D. Sarraute, cité par Hennequin, 242)
- c'est pour sa santé que je le fais passer c'est pas pour c'est pas pour me faire plaisir (DegliE 73,8)

3.2.2. Les "interrogatives indirectes"

Il a souvent été remarqué que les interrogatives indirectes peuvent avoir des formes courtes, comme par exemple dans:

- Je l'ai mis quelque part mais je me demande où.
- Il a vu quelqu'un mais nous ne savons pas qui.
- Je vois bien qu'il est parti; expliquez-moi comment.

Les verbes dit d'"interrogation indirecte", "je me demande", "nous ne savons pas", "expliquez-moi" n'ont pas ici leur valence complète; l'élément "interrogatif" qui les suit, "où", "qui", "comment", ne constituent pas leurs valences compléments; ce qui formerait le complément de ces verbes, c'est toute une construction verbale:

1. A. Chervel a raconté quels furent les abus de l'explication par ellipse dans les grammaires scolaires.

- je me demande où je l'ai mis
- nous ne savons pas qui il a vu
- expliquez-moi comment il est parti

Ces constructions verbales sont ici "raccourcies", et réduites à leur élément de tête, "où, qui, comment", qui est dans une position syntaxique distinguée, séparée du reste de la construction verbale, et par là-même en position focalisée; il est tout à fait possible de donner extensivement la construction verbale, dans une disposition en quelque sorte "en miroir inversé", par rapport au lexème verbal de la question:

- je l'ai mis quelque part ..je me demande où (je l'ai mis)
- il a vu quelqu'un ... nous ne savons pas qui (il a vu)
- il est parti expliquez-moi comment (il est parti)

Le verbe restitué est lexicalement le même que celui qui précède; mais il n'a évidemment pas le même dispositif syntaxique. Il occupe une position syntaxique secondaire, typique des dispositifs de relativisation, et c'est ce qui permet sans doute de l'"effacer" facilement dans une forme courte.

3.2.3. Le "raccourci" de certains verbes modalisant un verbe à l'infinitif

Des verbes comme "devoir, pouvoir, convenir" ont la capacité d'être des sortes de relais anaphoriques d'un verbe mentionné dans un contexte antérieur contigu:

- père avait à ce moment-là une grosse verrue qu'il soignait **comme il pouvait** (Broux 35)
- je ne peux pas faire **comme je veux** id., 36)
- ils s'exprimaient réellement **comme ils doivent** (id. 36)

Ils se manifestent alors sous une forme syntaxiquement incomplète, par exemple: "j'aurais dû", "il pourrait", "il convient"; l'énoncé extensif comporterait la reprise du verbe constructeur précédent (nécessairement à l'infinitif)¹:

- je n'ai pas pu le faire mais j'aurais dû (le faire)
- Il n'y est pas encore allé mais il pourrait (y aller)
- Je le lui dirais comme il convient (de le lui dire)

1. M.A.K. Halliday (1985:89) parle pour ces cas de syntagmes qui ne retiennent du verbe que sa modalité : "clauses consisting of the mood only".

Leur statut syntaxique ne peut être défini que par rapport à ce verbe lexical. Le rapport entre forme courte et forme longue du syntagme verbal peut être décrit de façon précise.

3.2.4. Le raccourci des “relatives sans tête”

Il existe des constructions relatives comportant un effet de “verbe en miroir”¹; sous leur forme courte, elles présentent une incomplétude syntaxique:

- qui je veux
- à qui il faut
- chez qui je peux
- où on me dira

Le verbe qui apparaît dans ces syntagmes courts n'est visiblement pas un verbe qui régit ces éléments relatifs: “à qui” ne peut pas être analysé comme un complément de “il faut”, mais comme le complément d'un verbe précédent²; pour rétablir la forme longue de ces relatives, on utilise une reprise du verbe qui régit l'ensemble:

- je salue qui je veux (saluer)
- on le donne à qui il faut (le donner)
- j'habite chez qui je peux (habiter)
- j'irai où on me dira (d'aller).

Le “raccourci” présente ici aussi les caractéristiques précédemment évoquées pour les énoncés réponses et les interrogatives indirectes:

- la séquence syntaxique “raccourcie” peut être prolongée, sans aucune déformation dans l'ordre des éléments, en une séquence longue. Halliday dirait “with the exact wording” (1985:300).
- la restitution d'un verbe fait appel à un verbe lexical présent dans le contexte; on peut prédire la forme morphologique qu'il prend.
- l'élément qui figure dans la forme raccourcie est dans une position de noyau qu'il occupe également dans la forme longue; il donne, de ce fait, un effet de focalisation.

1. Nous en avons donné une brève description dans *Pronom et Syntaxe*, 1984.

2. Il est intéressant de remarquer que l'on peut avoir ici des relativisations sur les compléments, non prépositionnels: “qui je veux saluer”; prépositionnels: “à qui il faut le donner”, ce qui n'est possible pour les relatives sans tête que dans ces effets de “verbe en miroir”. On trouve difficilement en français des exemples de relative sans tête relativisant des compléments, en dehors de cette situation, comme ce serait le cas dans: “je l'ai rendu à qui je l'avais emprunté”, ou “je respecte qui je salue”.

3.2.5. Le "gapping" du verbe.

On a appelé "gapping" le phénomène d'absence de verbe dans certaines formes de "coordination", comme dans:

- Jacques adore les fraises, **moi les framboises**
- j'ai un peu appris à parler l'allemand **le polonais pas un mot**
(Conseil 7, 14)
- tu as gagné une fois **moi trois fois** (Brigno 89)

Nous avons proposé de dire¹ que les énoncés nominaux, "moi trois fois", "le polonais pas un mot", sont construits par "projection" sur la construction verbale précédente; c'est-à-dire qu'ils représentent une réédition lexicale de la relation syntaxique donnée préalablement par les verbes "as gagné", "ai appris". Si l'on veut ici restituer lexicalement le verbe, ce qui est parfaitement possible, on a intérêt à le mettre dans une position qui respecte l'autonomie de "trois fois", "pas un mot" dans l'énoncé sans verbe:

- moi **trois fois** (j'ai gagné)
- le polonais **pas un mot** (j'ai appris)

Au lieu de restituer le verbe, nous avons proposé de conserver la structure non verbale offerte par les exemples, et de poser qu'une relation syntaxique organisée par un verbe pouvait être maintenue, sans répétition du lexème verbal, à travers toute une série d'énumérations. Supposer un verbe sous-jacent ne change pas grand chose à cette explication; c'est une affaire de choix entre deux types de présentation du même phénomène. Mais il est important de souligner que, dans ces structures sans verbe comme dans les structures avec verbe, la position du deuxième élément est toujours une position de noyau, avec effet de focalisation. On peut dire que cette position peut se réaliser soit sans verbe (ce qui est le cas des exemples cités), soit avec un verbe placé dans une position "secondaire", telle qu'elle apparaît dans les restitutions. On aurait à faire à une forme développée quand on y met le verbe, ou à une forme "raccourcie", quand il y a absence du verbe.

A côté de ces exemples sans verbe, on rencontre aussi une tournure avec "c'est" devant le deuxième membre de l'énoncé non verbal:

- Jacques adore les fraises, moi c'est les framboises
- vous pensiez à Pierre et moi c'était plutôt à Jacques
- j'apprendrai à parler le russe et lui ce sera le polonais

1. *Le Français Parlé, Etudes grammaticales*, p.151-157.

Pour donner une analyse correcte de cette tournure en “c'est X”, il faut supposer une forme de “raccourci”, comme dans les extractions¹:

- ... moi c'est les framboises (que j'adore)
- ... moi c'était plutôt à Jacques (que je pensais)
- ... lui ce sera le polonais (qu'il apprendra).

On aurait donc à faire à une forme courte d'extraction en “c'est”, comme on en a rencontré pour les énoncés réponses:

- Qui a cassé le vase de Soissons ? - C'est pas moi (qui l'ai cassé).

Mais, comme pour les énoncés réponses, on voit que le raccourci de la forme d'extraction ne s'emploie guère que dans la relation entre un sujet et le reste de la construction verbale: “moi, c'est les framboises (que j'adore)”. Il serait difficile de mettre ce raccourci dans un énoncé à gapping qui comporterait deux éléments compléments, comme:

- (?) le polonais c'est pas un mot (que j'ai appris)
- il ramassait les fraises le matin
- (?) et moi les framboises c'est le soir (que je ramassais)
- il enseigne le russe aux parents et (?) le polonais c'est aux enfants
- j'ai envoyé Jean à Paris et (?) Jacques c'est à Londres

On doit donc admettre qu'il y a pour ces relations entre formes courtes et formes longues, des procédés réservés au traitement des sujets². La différence s'établirait ainsi, à la fois pour les énoncés réponses et pour les exemples de “gapping”:

• Pour tous les éléments régis par le verbe, y compris le sujet: la forme sans verbe est le raccourci d'une construction verbale à dispositif d'antéposition

- vous étiez combien ? - sept (on était)
- qui est venu ? - lui (est venu)
- j'ai appris un peu l'allemand le polonais pas un mot (j'ai appris)
- il adore les fraises moi les framboises (j'adore).

1. Dans ces emplois de tournures à “gapping”, où le jeu des modalités suit des règles strictes, il n'est pas possible d'avoir une forme négative du “c'est” d'extraction: *“il adore les fraises et moi ce n'est pas les framboises”.

2. Je suis incapable de fournir pour l'instant une explication sérieuse de ce traitement particulier réservé au sujet.

• Pour les sujets, la forme raccourcie peut être une extraction raccourcie :

- qui est venu ? c'est lui (qui est venu)
- qui a cassé le vase ? - c'est pas moi (qui ai cassé le vase)
- il adore les fraises moi c'est les framboises (que j'adore)

Ces limitations concernant le sujet sont un des points de détail qui montrent que le phénomène du "raccourci" est soumis à des contraintes strictes, et qu'il ne peut pas être assimilé aux exemples généraux de ce qu'on appelle ellipse, où l'on ne verrait pas des organisations de ce genre¹.

3.3. LE STATUT DU VERBE DANS LES "RACCOURCIS"

Le statut du verbe qui peut disparaître dans une forme courte doit être précisé. Cette capacité qu'il a de disparaître sans changer l'interprétation syntaxique de l'ensemble a été souvent mise en relation avec les phénomènes de focalisation, largement étudiés dans les années récentes. On peut citer par exemple ce qu'écrit D.Creissels (1991: 337), à propos des tournures à extraction:

"[...] ces formes, qui apparaissent en particulier en cas de focalisation d'un élément nominal, ont plus généralement pour signification de marquer que le verbe n'est pas au centre de l'acte d'énonciation assumé par l'énonciateur; la focalisation et la relativisation (au moins dans le cas des relatives dites "déterminatives") ont en commun une organisation communicative dans laquelle une structure phrastique est présentée comme la simple reprise de quelque chose de préalablement acquis; par rapport à *il a acheté une vache*, les deux énoncés *c'est une vache qu'il a achetée* et *la vache qu'il a achetée a une patte cassée* contre asserté dans *il a acheté une vache*".

Dans les énoncés réponses, il est légitime de dire que, du point de vue de la signification, le verbe qu'on restitue n'est pas "au centre de l'acte d'énonciation", et qu'il représente "la simple reprise de quelque chose de préalablement acquis". Dans:

1. F. Sabio me fait remarquer qu'on rencontre de nombreuses formes courtes dans des tournures comme : "Quand il se plaint, c'est toujours contre l'administration" - "Si je viens, ce ne sera pas avant huit heures" - "Si jamais j'accepte ce travail, ce sera par amitié envers toi", où l'on peut facilement fournir la forme longue : "Si je viens, ce ne sera pas avant 8 heures [que je viendrai]". D'autre part, le dispositif en "il n'y a que... que...", qui porte une restriction, est souvent réduit à une forme courte: "Trouve-t-on ce type de musique dans toute la région ? - Non, il n'y a qu'ici (qu'on trouve ce type de musique)".

verbale, avec un statut de noyau, le reste de la construction verbale occupe une position de postfixe; dans la forme courte, on ne retient que le noyau, et le reste de la construction verbale est omis.

- Une vache (il a acheté)

A. Culioli (1974) avait déjà proposé d'analyser les énoncés exclamatifs en prenant grand soin de restituer pour chaque type la position syntaxique adéquate qui rend compte de sa "situation d'énonciation". Il proposait, pour:

- L'adorable petit garçon !

un "schéma d'identification circulaire" qui le menait à reconstituer une forme d'énoncé où le verbe restitué n'était pas plaqué dans la restitution à un emplacement d'énoncé assertif ordinaire:

- (X est) l'adorable petit garçon (qu'il est).

Ces différentes propositions visent à préciser le statut syntaxique des éléments qu'on se permet de reconstruire et d'effacer, et donc à limiter l'usage de l'explication par l'ellipse.

Il a souvent été dit que le verbe qui peut être effacé doit figurer dans un contexte proche. C'est souvent le cas pour les couples de questions et réponses; mais il ne semble pas que la proximité soit un élément essentiel. Nous avons remarqué que le lien avec un verbe lexical du contexte peut se maintenir à travers une longue distance de texte, ce qui suppose que nous gardions en mémoire de grands pans de discours, disponibles pour la "récupération" d'un lexème verbal. L'exemple le plus étendu que nous ayons rencontré dans les exemples de français parlé est dans cet échange de onze répliques entre deux locuteurs:

- | | | |
|----|----|---|
| 1 | 1. | mais qu'est-ce qu'il y avait eu comme scandale à Benot qu'ils avaient repeint heu des trucs en rouge là |
| 2 | 2. | ah oui |
| 3 | 1. | ils avaient peint les trucs d'en haut les statues en rouge |
| 4 | 2. | le clocher de l'église |
| 5 | 1. | le clocher de l'église qu'est-ce qu'il y avait encore |
| 6 | 2. | Giausèle |
| 7 | 1. | c'est quoi ça |
| 8 | 2. | c'est une statue qui est sur une fontaine de la place là |
| 9 | 1. | ah oui je vois là un petit bonhomme |
| 10 | 2. | voilà un petit bonhomme qui tient un coquillage dans la main - ma grand-mère - toutes les sonnettes - tous les boutons de sonnettes |
| 11 | 1. | les sens interdits - tous les sens interdits (MFM A 59,8) |

ce qui donne un énoncé de tournure tout à fait naturelle. Le syntagme “toutes les sonnettes” est à comprendre comme l’élément d’une “liste”¹ de compléments appartenant à la construction: “ils avaient repeint des trucs en rouge”, qui comporte six instances: “des trucs, les statues, le clocher de l’église, Giauxèle, toutes les sonnettes, tous les sens interdits”.

La grande distance de texte qui sépare un élément du verbe qui le commande n’a apparemment pas d’importance majeure.

4. LA DIFFERENCE ENTRE CES RACCOURCIS ET L’ELLIPSE DU “VERBE D’EXISTENCE”

Nous avons vu que si l’on tient à rétablir un verbe lexical pour les énoncés réponses, les constructions à “gapping” et les “listes”, on peut le faire dans certaines conditions, en exploitant un verbe constructeur fourni par le contexte, ce qui fait passer d’une séquence courte à une séquence longue.

Les cas où l’on a proposé de restituer un verbe “être” ou un autre “verbe d’existence”, qui ne figure pas dans le contexte, mais qui est supposé assurer une relation “prédicative”, sont très différents. Un grand nombre de grammairiens ont justifié cette restitution par un argument d’évidence, fondé non sur la syntaxe, mais sur l’interprétation sémantique globale de l’énoncé; comme le disait A.Lombard (1930: 239), il s’agirait d’“un rapport logique qu’il est facile de suppléer”. Il est certes facile de “suppléer” sur le plan de l’interprétation, comme on l’a fait si souvent, mais c’est, en ce cas, sans entrer dans le détail de l’analyse syntaxique.

Deux types d’exemples sont à distinguer. Dans le premier, la construction sans verbe offre deux éléments, dont l’un, interprété comme “thème”, peut être facilement converti en sujet, si on lui fournit un verbe, et l’autre, interprété comme “prédicat”, est facilement convertible en construction verbale pour peu qu’on lui adjoigne “être”. Mais cette double “conversion”, qui a des airs d’évidence sur le plan interprétatif, ne va pas sans poser quelques problèmes syntaxiques. Les grammaires citent des exemples comme :

- son mari, un ivrogne,

dans l’ordre “thème + rhème”; (ces exemples sont en réalité assez peu souvent attestés dans les données orales ou écrites). Ch. Bally, et à sa suite

1. Nous avons longuement développé cette notion de “liste” dans *Le Français parlé, Etudes grammaticales*.

B. Pottier (1974:230), présentaient ces énoncés sans verbe comme caractéristiques de certaines "situations d'emphase"; c'est l'effacement de "être" qui créerait cet effet rhétorique. L'emplacement de ce verbe éliminé a généralement été situé entre le sujet et l'attribut:

- son mari (était) un ivrogne.

Les attestations les plus nombreuses présentent l'ordre inverse, "rhème + thème", comme dans le fameux exemple d'Aragon cité par A. Henry (1960):

- "Une fille courageuse et dévouée, cette Yvonne".

Pour restituer le verbe, il faut alors choisir entre plusieurs réalisations morphologiques, soit par la forme "c'est":

(c'était) une fille courageuse et dévouée, cette Yvonne
 "Un homme très bien, son mari" (Nerval, cité par A. Henry)
 (c'était) un homme très bien, son mari

soit par un pronom de type "il", puis "être":

"Pas sportif pour un sou, ce nonchalant garçon" (cité par A. Henry)
 (il n'était) pas sportif pour un sou, ce nonchalant garçon
 "Très suggestifs, les détails sur Mme X" (id.)
 (ils étaient) très suggestifs, les détails sur Mme X

avec des cas d'hésitation, qui ne sont pas indifférents, comme pour l'exemple de Rimbaud (cité par A. Henry):

"Magnifique, la luxure"
 (c'était ? elle était ?) magnifique, la luxure.

Il n'a pas été accordé beaucoup d'importance, dans ces restitutions, au problème de la place respective du verbe et du prédicat non verbal; mais on les a généralement proposés dans l'ordre de la phrase assertive.

D'autre part, le choix lexical du verbe pose parfois des problèmes difficiles, comme on le voit d'après des exemples moins bien connus, qu'on trouve dans les corpus de français parlé. Ainsi dans l'exemple suivant:

- je fais la distinction - les Européens avec un slip - les émigrés complètement nus - même pas un slip (cité par M.-L. Hennequin, 884)

on pourrait à la rigueur restituer "étaient" pour:

- les Européens (étaient) avec un slip,
 - les émigrés (étaient) complètement nus,

mais certainement pas pour:

- les émigrés...même pas un slip,

où il faudrait choisir un autre verbe:

- les émigrés...(n'avaient) même pas un slip.

Dans un autre exemple, ce serait encore un autre verbe ("seraient nécessaires ?", "il faudrait "?):

- dix mètres cubes par jour - uniquement pour nos besoins
(M.-L. Hennequin, 884)

Dans le deuxième type d'exemple, il y a deux éléments en présence; l'un peut être traité comme précédemment en tant "prédicat", aisément convertible en verbe, mais l'autre ne peut pas être converti en sujet syntaxique; c'est le cas en particulier quand il s'agit d'un élément lexical nettement marqué comme un repère temporel ("soudain", "premier temps"), ou spatial ("à la main gauche"):

- "*Soudain, des coups de feu*" (cité par De Boer)
- Le cycle qu'on appelle cycle à quatre temps est très simple - *premier temps admission* - *deuxième temps compression* - troisième temps c'est la détente - et - le quatrième temps c'est l'échappement (oral, Prinderre, 9)
- "Puis repos sur le divan. Cigarette à la main gauche; à la droite un livre" (cité par Spang-Hanssen, p.190).

C'est là que les grammairiens partisans de l'ellipse, pour convertir le prédicat nominal en verbe font intervenir les "verbes d'existence", comme "il y a", et déclarent que le thème est à chercher dans la situation pragmatique; pour rendre compte de:

- "Soudain, des coups de feu" = soudain (il y eut) des coups de feu,

De Boer analyse "des coups de feu" comme un prédicat, dont le thème est fourni par "les circonstances extérieures". A. Lombard (p. 237) envisageait même une sorte de processus continu par lequel on passerait d'une phrase verbale à une phrase nominale, en parcourant des degrés de dématérialisation successifs du verbe, la transition ultime se faisant entre un "verbe d'existence" ("il y a") et l'absence de ce verbe:

1. il cria
2. il poussa un cri
3. il eut un cri
4. on entendit un cri
5. il y eut un cri
6. soudain, un cri

On voit qu'il s'agit moins de fournir des règles de description syntaxique propres à l'énoncé sans verbe que de lui trouver une filiation verbale. Dans cette tradition classique, qui s'étonne d'ailleurs du succès littéraire de ces tournures, la partie descriptive concerne en général les conditions discursives d'apparition de ces énoncés (descriptions, effets de surprise, etc.).

Les énoncés sans verbe, placés en situation d'"apposition" obligeaient à poser une analyse avec un verbe "d'existence" comme "il y a" ou "c'est", sous-jacent à la tournure, mais sans sujet disponible.

- [...] pouvoir choisir un fiancé - *premier acte d'indépendance*
- il fallait désherber les lentilles - *angoisse*
- Ils ont des économies. *Prudence*. (ap. E. Barton)
- "On fait les foins: *réjouissances*" (Ramuz, dans Dessaintes)

Dessaintes (1966:80) y voyait un cas d'"insertion incidente" et en donnait une explication d'ordre psychologique: prédication qui "connote une réaction à un stimulus"; "on fait les foins" = stimulus; "réjouissances" = réaction. On voit qu'ici l'analyse syntaxique bute sur une difficulté de restitution: non seulement le choix du verbe à restituer est délicat, mais la détermination nominale l'est également; en effet, une grande partie de ces énoncés sont formés d'un nominal à déterminant "zéro", qu'il serait difficile de conserver comme tel avec des verbes d'existence comme "il y eut", "ce fut":

- il s'en était mis plein la lampe tout simplement - alors *colère du père - blasphèmes - imprécations contre tout le monde* (oral, Simon 2,25)
- le lendemain *grande surprise* (oral Cl K8.5).

Or on s'aperçoit que l'absence de déterminant est primordiale dans la structure sans verbe. L'indice fourni par cette absence de déterminant est suffisamment fort pour être exploité à des fins littéraires, sans le secours d'aucune indication de ponctuation ni d'intonation; dans ce poème de J. Prévert, entièrement formé d'énoncés nominaux, c'est l'absence de déterminant (à partir de "doux présent..."), qui signale le début de la partie "prédicative":

"Une orange sur la table
ta robe sur le tapis
et toi dans mon lit

doux présent du présent
 fraîcheur de la nuit
 chaleur de ma vie" (*Paroles*, p. 26)

Dans tous les cas de restitution par le verbe "être" ou un équivalent, on voit qu'il s'agit d'une situation très différente de celle qu'on a constatée pour les cas de "raccourci". La "conversion" de l'énoncé nominal en énoncé verbal ne peut pas se faire selon des règles syntaxiques strictes. Il n'est donc pas étonnant que le refus de l'ellipse se soit manifesté, chez certains linguistes, préférentiellement à propos de ce genre d'exemples.

C'est à ce type d'énoncé que s'attache par exemple E. Barton (1990: 36) pour limiter la notion d'ellipse telle qu'elle a été pratiquée dans le cadre de la grammaire générative, depuis "Government and Binding"¹. Rétablir un verbe sous-jacent dans ces cas d'apposition est en effet délicat; on manque de repère pour situer syntaxiquement l'élément dit "prédicatif" (surtout lorsqu'il est dépourvu de déterminant), qui fonctionne comme un énoncé autonome, avec une référence sémantique vers ce qui précède.

Dans "l'apposition" constituée par un élément nominal, "angoisse" fait réinterpréter "désherber les lentilles" comme un processus qui peut être dénommé "angoisse" ou qui déclenche un état nommé "angoisse". Avec la structure non verbale, cette réinterprétation est proposée sans assise référentielle. La convertir en énoncé verbal ("c'était une angoisse, j'eus de l'angoisse", il y eut de l'angoisse", etc...), c'est évidemment donner une paraphrase très approximative, et qui ne semble pas avoir valeur d'argument pour un raisonnement syntaxique.

5. CONCLUSION

Dans tous les cas où l'on a proposé d'analyser les énoncés sans verbe au moyen de l'ellipse d'un verbe "être" ou "il y a", le raisonnement se présente comme une argumentation sur la notion de "prédicat", et entraîne un compromis entre la syntaxe et la pragmatique.

En fait, si l'on y regarde de près, on pourrait dire qu'à chaque fois, le raisonnement est en réalité guidé par un calcul lexical². Entre "une fille courageuse" et "cette Yvonne", ou "très suggestifs" et "les détails", il y a une forte probabilité pour que l'association évoque la notion de propriété

1. Les solutions proposées par E. Barton, qui demande qu'on intègre ces "non sentials constituents" dans les bases de la grammaire, ne seront pas abordées ici.

2. Je pense plus particulièrement au type de calcul lexical dont Z. Harris a montré l'importance, avec sa théorie du "mot adéquat" (appropriate word).

caractéristique, qui rend très probable l'association lexicale avec "être": "une fille courageuse" est une propriété à bonne probabilité pour un personnage féminin comme "cette Yvonne", et "très suggestifs" est un adjectif particulièrement approprié à un lexème comme "les détails"; d'où la possibilité de gloser ce rapport par "être". La mise en contact de "soudain" et de "un cri" exploite un rapprochement lexical qui va bien évidemment dans le sens de la survenance d'un processus, ce qu'on peut gloser par "il y a". Ces exemples n'offrent aucune ambiguïté d'interprétation, de sorte que la probabilité va dans le sens d'un seul verbe. Un exemple difficile à interpréter serait un exemple dans lequel la prédiction d'association lexicale entre les deux éléments serait trop faible, comme pour:

- une fille courageuse, ce détail

(ce qui pourrait avoir une interprétation, à faible prédictibilité, si l'on imagine une situation où il y a un "détail" à mentionner et que ce "détail" est illustré par "une fille courageuse").

Un exemple ambigu serait un exemple où l'on pourrait supposer plusieurs relations, également probables:

- Yvonne, une dépressive; Lucienne, une grabataire (elle est dépressive? elle a une dépressive chez elle ? son fantasme est une dépressive ?

Au contraire, dans les exemples d'énoncés réponses, ou de "gapping", pour lesquels la restitution du verbe pouvait se faire avec des garanties syntaxiques sérieuses, en misant sur le phénomène de "raccourci" syntaxique), il s'agissait toujours d'un verbe pour lequel le calcul de bonne adéquation lexicale ne se posait pas. Dans les exemples où l'on restitue un "verbe d'existence", ce calcul devient une opération fondamentale, assez délicate et sans garantie syntaxique. Le recours au "verbe d'existence" est une façon de le masquer. Il nous semble qu'on a intérêt à traiter ces cas en refusant de poser qu'il y a une ellipse, et en envisageant qu'il puisse exister des exemples de syntaxe non verbale, non réductibles à des modèles à verbes¹.

En somme, cette incursion dans le domaine des énoncés non verbaux, qu'il faudrait poursuivre plus avant, nous permet de prendre une première position sur les phénomènes syntaxiques couramment traités par l'ellipse et l'effacement. Il existerait, d'une part, une série de tournures sans verbe,

1. Nous avons proposé, sous le titre de "macrosyntaxe", des procédures pour intégrer ces constructions dans une description grammaticale, dans *Le Français parlé, Etudes grammaticales*, chapitre IV.

“raccourcies”, dont le développement extensif en tournures longues avec verbe serait toujours garanti, dans des conditions de réalisation strictement prévisibles. Il faudrait d'autre part poser qu'il existe des constructions fondamentalement non verbales, à étudier en tant que telles. On aurait intérêt, dans les deux cas, à écarter le terme d'“ellipse”.

Claire BLANCHE

BIBLIOGRAPHIE

- BALLY Charles, 1944, *Linguistique générale et linguistique française*, Berne, Francke.
- BARBAUD Philippe, 1974, "Constructions superlatives et structures apparentées", Thèse de troisième cycle, Paris VII.
- BARTON Ellen L., 1990, *Non sentential Constituents. A Theory of Grammatical Structure and Pragmatic Interpretation*, Amsterdam, Benjamins.
- BERRENDONNER Alain, 1986, "Référence et mémoire discursive", Communication au Colloque du Centre de Recherches Sémiologiques de l'Université de Neuchâtel sur *La Référence*, 9-10 octobre 1986.
- BLANCHE-BENVENISTE Claire, DEULOFEU José, STEFANINI Jean et Karel van den EYNDE, 1984, *Pronom et Syntaxe. L'approche pronominale et son application au français*, Paris, S.E.L.A.F.
- BLANCHE-BENVENISTE Claire, BILGER Mireille, ROUGET Christine et Karel van den EYNDE, 1990, *Le Français parlé. Etudes grammaticales*, Paris, Editions du C.N.R.S.
- CREISSELS Denis, 1990, *Description des langues négro-africaines et théorie syntaxique*, Grenoble, Ellug.
- CULIOLI Antoine, 1974, "A propos des énoncés exclamatifs", *Langue Française* n° 22, mai 1974, 6-15.
- DE BOER C., 1954, *Syntaxe du français moderne*, 2ème éd., Leyde.
- DECLERCK R., 1988, *Studies on Copular Sentences, Clefts and Pseudo-Clefts*, Leuven, Leuven University Press/Foris.
- DESSAINTE Maurice, 1966, "L'apposition: une fonction ou un mode de construction asyndétique ?", in *Mélanges Grevisse*, p. 69-104.
- DEULOFEU José,
 — 1977, "La Syntaxe et les constructions binaires", *Recherches Sur le Français Parlé*, n° 1, 30-60.
 — 1988, "Les Couplages de constructions verbales en français parlé: effet de cohésion discursive ou syntaxe de l'énoncé", *Recherches Sur le Français Parlé*, n° 9, 111-141.
- ERIKSSON Olof, 1980, *L'attribut de localisation et les nexus locatifs en français moderne*, Göteborg, Acta Universitatis Gothoburgensis.
- HALLIDAY M.A.K., 1985, *An Introduction to Functional Grammar*, Londond/New York, Edward Arnold.

- HARRIS Zellig, 1970, *The two Systems of Grammar: Report and Paraphrase, Papers in Structural and Transformational Linguistics*, Dordrecht, D.Reidel, p. 612-692.
- HENRY Albert, 1977, *Etudes de syntaxe expressive*, 2ème éd. Bruxelles, Paris, Presses Universitaires de Bruxelles-Presses Universitaires de France (chap.10).
- KERBRAT-ORECCHIONI Catherine (dir.), 1991, *La Question*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon.
- KIEFER Ferenc (ed.) 1980, *Questions and Answers*, Dordrecht/Boston, D. Reidel.
- LOMBARD Alf, 1930, *Les Constructions nominales dans le français moderne*, Uppsala, Almqvist & Wiksells.
- MERTENS Piet, 1990, in Blanche-Benveniste et alii (1990), chapitre V sur l'intonation.
- POTTIER Bernard, 1974, *Linguistique générale. Théorie et description*, Paris, Klincksieck.
- REICHLER-BEGUELIN Marie-Josée, 1989, "Anaphores, connecteurs et processus inférentiels", Actes du 3ème cycle roman de Linguistique française.
- REMI-GIRAUD Sylviane, 1991, "Question et assertion. De la morpho-syntaxe à la pragmatique", in Kerbrat-Orecchioni, 1991.
- SKARUP Povl, 1975, *Les Premières zones de la proposition en ancien français. Essai de syntaxe de position*, Etudes Romanes de l'Université de Copenhague, *Revue Romane*, n° Spécial 6
- ZRIBI-HERTZ Anne, 1990, "Lui-même argument et le concept de 'pronom A'", *Langages*, n° 97, p. 100-127.